

Extrait du Internet : Culture et Communication

<http://filipe.f.ferreira.free.fr/dlst>

# **Le piratage, une plateforme publicitaire inexploitée**

- DLST Mag' - L'art et le piratage -

Date de mise en ligne : mardi 8 décembre 2009

---

**Internet : Culture et Communication**

---

**Comme vous le savez déjà tous, il est possible grâce à internet d'obtenir à peu près tout ce que l'on veut quand on le veut, à condition de s'en donner les moyens bien entendu. Pour bon nombre d'entre nous, internet donne un accès inimaginable à la culture en tout genre, que ce soit la possibilité de voir des films, écouter de la musique ou encore lire des livres ... Malheureusement, la plupart des grandes maisons de productions veulent faire barrière à tout ça en interdisant les "téléchargements pirates" . Est-il possible d'arrêter la machine internet? N'y a t-il pas des solutions alternatives à l'interdiction? Tant de question auxquelles nous allons essayer de répondre.**

Grâce à un sondage réalisée par l'institut TNS-Sofres-Logica on sait que plus de 26% des français ont déjà téléchargé un contenu illégal ou avoue en avoir profiter, on pourrait donc considérer que 15 millions de français sont des pirates. D'un point de vue réaliste, il paraît donc clair qu'interdire et donc punir l'intégralité des pirates français comme le souhaiterait par exemple la loi Hadopi ( pour plus d'information sur la loi Hadopi, n'hésitez pas [à lire cet article](#) ) n'est pas envisageable.

[\[http://www.noelshack.com/up/aac/couper-1a1af33899.jpg\]](http://www.noelshack.com/up/aac/couper-1a1af33899.jpg) *Il va en falloir des ciseaux !*

Si l'on regarde internet et les téléchargements illégaux, d'un point de vue direct, ils ne rapportent quasiment rien aux grandes productions, et bon nombre s'arrête ici. Pourtant indirectement internet et les téléchargements illégaux rapportent beaucoup et pourraient encore rapporter plus.

Un première exemple serait la comparaison entre la TV et internet: La télévision diffusent des films, et en fait donc la promotion, ce qui permet de faire monter les ventes de DVDs etc... pourtant énormément de gens enregistraient des films sur VHS. Il en est donc en toute logique de même pour les téléchargements illégaux sur internet, mais sur internet la majorité des personnes qui mettent le contenu en ligne n'ont pas payé de droits à la maison de production . Une question se pose alors, certes aucun droit n'a été payé, mais la diffusion sur internet se fait à une plus grande échelle et le contenu reste en ligne, ce qui permet la pérennisation de la création en question, pourquoi ne pas en profiter ? Un exemple de cas frappant, serait le cas Heroes avec ~51 millions de téléchargements, les deux premières saisons furent une franche réussite tant niveau audience à la Télévision tant au niveau des internautes surclassant beaucoup d'autres séries. Les saisons 3 et 4 ont quant à elles fait beaucoup moins fureur parmi les internautes, et cela s'est ressenti avec des records de baisses d'audiences impressionnant.

[\[http://farm3.static.flickr.com/2581/4002094535\\_cc01500926.jpg\]](http://farm3.static.flickr.com/2581/4002094535_cc01500926.jpg) *Oups ! Episode disponible un mois trop tôt !*

L'exemple Heroes illustre ce que peuvent apporter les réseaux de téléchargement illégaux, si la série ne marche pas sur internet , il y'a de forte chance qu'elle ne marche pas à la télévision. Certaines grandes productions en ont probablement pris conscience, c'est ainsi que l'épisode pilote de la saison 2 de Dexter arriva étrangement tôt avant sa sortie dans les réseaux pirates. Une stratégie pourrait donc être de diffuser gratuitement quelques épisodes, pour savoir si la série est destinée à une heure de pointe à la TV ou non.

Un autre point majeur à soulever est le fait que ce n'est pas parce qu'un utilisateur télécharge une création illégalement qu'il ne la consultera pas par la suite de façon légal. De la même façon, la plupart des "pirates" n'auraient pas tout acheter de ce qu'ils téléchargent. Au contraire, bon nombre d'internaute se servent par exemple

## Le piratage, une plateforme publicitaire inexploitée

---

des téléchargements illégaux, pour découvrir des films qu'ils ne seraient jamais allés voir au cinéma, et si ils leur plaisent ils achèteront plus tard le DVD etc... Pour illustrer mes affirmations voici quelques chiffres qui parlent d'eux même :

+0.2 % des fréquentations de cinéma en 2009 pour les mêmes périodes qu'en 2008 pourtant le nombre de pirate augmente de jour en jour !

[<http://www.noelshack.com/up/aac/batman-714146e916.jpg>] *Telecharger plus de 7 millions de fois !*

Batman the dark knight est le film le plus téléchargé sur bittorent en 2008 avec un peu plus de 7 millions de téléchargement et pourtant plus de 3 millions de copies DVD ont été vendu en 24 h.

Spore est d'après torrent freak, le jeu le plus téléchargé sur ses réseaux torrent lors de l'année 2008, et pourtant les ventes de ce même jeu se comptent en millions.

Pour ce qui est des musiques, un sondage relayé par le quotidien britannique The independent, explique que les personnes qui avouent avoir téléchargé des musiques illégalement, sont parallèlement ceux qui dépense le plus d'argent légalement dans la musique. On peut aussi parler du groupe RadioHead qui a publié son album "in rainbows" dans un premier temps sur internet avec un prix libre pour l'acheteur. 2 jours plus tard, 1,2 millions d'album vendus pour un prix moyen de 1£. Puis l'année d'après l'ont sorti sur CD qui est lui même parvenu en tête de nombreux classements.

Tant d'exemple qui montre, qu'une grande partie des internautes se servent des téléchargements illégaux d'avantage pour découvrir des choses pour lesquelles ils n'auraient pas payer plutôt que simplement téléchargé pour avoir accès à tout gratuitement. Mais il existe bien sur aussi des personnes qui se servent d'internet et n'iront jamais dépensé un centime dans des produits culturels.

[<http://www.noelshack.com/up/aac/kamini-37de7b1455.jpg>] *Là aussi, il va en falloir des ciseaux !*

Toujours dans la musique, pour ce qui est des artistes moins connus, beaucoup se plaignent eux aussi des téléchargements illégaux, mais pourquoi ne diffusent-ils pas leur son sur internet? Si leur musique plait, elle fera très rapidement le tour d'internet, et s'en suivront de plus nombreux achat de leur titre etc... En clair plutôt que de voir internet et les téléchargements illégaux comme un fléau, ils feraient mieux d'y voir comme un moyen de pub novateur et économique. De nombreux artistes se sont révélés grâce à internet, on peut penser notamment à Kamini qui s'est révélé sur la toile via son titre Marly Gomont disponible sur internet. Du statut d'inconnu il s'est retrouvé propulsé sur différents plateaux TV, la radio etc... Même si nos oreilles en veulent toujours à internet, on pourrait aussi citer Yelle, Coïx et même Lorie comme des révélations par internet.

Il est clair que même en admettant que les grandes productions sont touchées par les téléchargement illégaux, ils tirent toujours des sommes astronomiques de leur produit et les grands artistes sont toujours loin d'être à plaindre comme le montre caricaturalement cette vidéo du GroLand :

Des tentatives isolées tels que l'album de Radiohead ou encore la gratuité des épisodes de South Park sur internet ( financés par le système de pub ) ont rapporté beaucoup d'argent grâce à leur côté novateur. Toutefois ce genre

initiative reste à l'heure actuelle clairement minoritaire. La machine internet est maintenant lancée à pleine vitesse, alors plutôt que de chercher à arrêter l'inarrêtable, pourquoi la majorité des grandes maisons de productions n'utilisent pas la richesse que leur offre internet et les téléchargements pour combler leur soit disant manque à gagner ?

Malheureusement la réponse est tellement facile, une chanson piratée rapporte par exemple en moyenne 150 fois plus qu'un téléchargement légal alors pourquoi devraient-ils réfléchir à des solutions qui pourraient permettre une plus grande diffusion de leur produit mais leur rapporterait sûrement moins que d'y chasser ?

[\[http://www.noelshack.com/up/aac/apple-6e85584b52.jpg\]](http://www.noelshack.com/up/aac/apple-6e85584b52.jpg) Alors ? Qui se fait vraiment croquer ?